







## PIECES JUSTIFICATIVES A JOINDRE A LA DEMANDE

### AUTORISATION DE COMMUNICATION DE DOCUMENTS MEDICAUX

Coordonnées de votre médecin traitant<sup>6</sup> - Nom : .....  
Adresse : ..... Téléphone : .....  
.....  
.....

**J'autorise la communication de tous documents à caractère médical ou paramédical** (dossier médical, ordonnances, duplicatum de billet d'hôpital, feuilles d'observations, compte-rendu opératoire, de radios...) à un médecin conseil expert de la sous-direction des pensions, sous enveloppe « secret médical », afin que mon dossier puisse être instruit en toute connaissance de cause et le plus rapidement possible.

**Je reconnais avoir connaissance du fait que je peux demander communication des pièces médicales** ayant motivé la décision prise par l'administration.

**Date et Signature :**

### PIECES D'ETAT CIVIL A FOURNIR PAR LE DEMANDEUR LORS D'UNE PREMIERE DEMANDE

- Copie de l'acte de naissance
- ou extrait de naissance avec mentions marginales
- ou copie de la carte nationale d'identité en cours de validité, ou passeport, ou certificat de nationalité

### PIECES ADMINISTRATIVES A FOURNIR PAR LE GSBdD

#### DANS TOUS LES CAS :

- Etat signalétique et des services à jour comportant notamment la durée et la désignation des campagnes dans les territoires extérieurs ou des séjours effectués dans le cadre d'OPEX
- Rapport circonstancié contemporain des faits visé par le commandant de formation administrative (certificat d'origine de la blessure ou de la maladie pour les marins)
- Extrait du registre des constatations

#### SELON LE CAS :

##### 1. ACCIDENT DE TRAJET

- Titre de permission ou document précisant la position du militaire vis-à-vis du service
- Procès-verbal de gendarmerie ou de police – copie du constat amiable
- Plan de l'itinéraire emprunté par le militaire précisant les lieux de départ, d'arrivée et de l'accident
- Le cas échéant, déclaration sur l'honneur en cas de responsabilité d'un tiers
- En cas de co-voiturage, la note du commandement qui reconnaît l'itinéraire du co-voiturage + noms des personnes
- En cas d'accident de la circulation survenu en service, ordre de mission avec mention de l'itinéraire conseillé

##### 2. ACCIDENT DE SPORT

- Note de service programmant l'activité et la liste nominative des participants (annexe de la note : itinéraire emprunté et/ou la liste des participants)
- Selon le cas, extrait du registre journal du club vérifiant que l'activité a été effectuée et/ou le carnet de sauts
- Selon le cas, copie de la licence délivrée lors de l'année de l'accident ou du certificat médical autorisant la pratique de l'activité lorsque la licence n'est pas exigée
- Copie de l'ordre de service individuel pour les sports comportant des risques particuliers : parachutisme, équitation, delta-plane...

##### 3. RESERVISTE

- Copie de la convocation avec les dates de début et de fin de la période

##### 4. EXPOSITION A L'AMIANTE

- Attestation d'exposition à l'amiante.

### PIECES MEDICALES A FOURNIR PAR LE GSBdD

- **Livret médical** et toutes les pièces annexes (dont livret médical réduit, fiche de sélection incorporation)
- Certificat de visite ou certificat médical précisant la (ou les) infirmité (s) à examiner

### PIECES NECESSAIRES POUR UN RENOUVELLEMENT DE PENSION

- Pages du livret médical depuis la dernière demande de pension
- Etat signalétique et des services à jour.

<sup>6</sup> Conformément à la loi n°2002-303 du 4 mars 2002, au décret n°2002-637 du 29 avril 2002, relatifs à l'accès aux informations personnelles détenues par les professionnels et les établissements de santé, et en accord avec l'article 50 du décret 95-1000 du 6 septembre 1995 portant Code de Déontologie Médicale.